

Gouvernement du Québec

### Décret 1036-2013, 9 octobre 2013

CONCERNANT la nomination de monsieur Gilles Chaloux comme juge de la cour municipale régionale de Vaudreuil-Soulanges

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du ministre de la Justice :

QUE monsieur Gilles Chaloux de Saint-Jean-sur-Richelieu, avocat et membre du Barreau du Québec, soit nommé en vertu des articles 32 et 38 de la Loi sur les cours municipales (chapitre C-72.01), durant bonne conduite, par commission sous le grand sceau, juge de la cour municipale régionale de Vaudreuil-Soulanges, pour exercer les juridictions prévues par les articles 27, 28 et 29 de cette loi;

QUE cette nomination prenne effet à compter du 10 octobre 2013.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JEAN ST-GELAIS

60419

Gouvernement du Québec

### Décret 1037-2013, 9 octobre 2013

CONCERNANT la nomination de monsieur Yves Briand comme juge de la cour municipale régionale de Marguerite-D'Youville

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du ministre de la Justice :

QUE monsieur Yves Briand de Montréal, avocat et membre du Barreau du Québec, soit nommé en vertu des articles 32 et 38 de la Loi sur les cours municipales (chapitre C-72.01), durant bonne conduite, par commission sous le grand sceau, juge de la cour municipale régionale de Marguerite-D'Youville, pour exercer les juridictions prévues par les articles 27, 28 et 29 de cette loi;

QUE cette nomination prenne effet à compter du 10 octobre 2013.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JEAN ST-GELAIS

60420

Gouvernement du Québec

### Décret 1038-2013, 9 octobre 2013

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation québécoise au vingt-deuxième Congrès mondial de l'énergie, qui se tiendra du 13 au 17 octobre 2013

ATTENDU QUE la première ministre du Québec a assuré aux organisateurs du vingt-deuxième Congrès mondial de l'énergie que le gouvernement du Québec sera représenté à cet événement d'envergure;

ATTENDU QUE ce Congrès sera l'occasion de rencontrer des représentants de haut niveau du secteur de l'énergie;

ATTENDU QUE, dans le cadre de ce Congrès, se tiendra une concertation ministérielle francophone à laquelle la ministre des Ressources naturelles a été invitée, le Québec étant membre de plein droit de l'Organisation internationale de la Francophonie;

ATTENDU QUE le vingt-deuxième Congrès mondial de l'énergie se tiendra à Daegu (République de Corée), du 13 au 17 octobre 2013;

ATTENDU QU'il est important de constituer une délégation pour y représenter le gouvernement du Québec afin que celui-ci y fasse valoir ses positions;

ATTENDU QUE, en vertu de l'article 34 de la Loi sur le ministère des Relations internationales (chapitre M-25.1.1), toute délégation officielle du Québec à une conférence ou réunion internationale est constituée et mandatée par le gouvernement et que nul ne peut, lors d'une telle conférence ou réunion, prendre position au nom du gouvernement s'il n'a reçu un mandat exprès à cet effet du ministre;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur et de la ministre des Ressources naturelles :

QUE la ministre des Ressources naturelles, madame Martine Ouellet, dirige la délégation québécoise au vingt-deuxième Congrès mondial de l'énergie, qui se tiendra du 13 au 17 octobre 2013;

QUE la délégation québécoise soit composée, outre la ministre des Ressources naturelles, de :

— monsieur Stevens Héroux, directeur adjoint du cabinet de la ministre des Ressources naturelles;